

► ALPAGE DE L'ARPALLE DE LA FOULY

La Bourgeoisie est propriétaire des bâtiments et les loue à un exploitant agricole propriétaire d'ovins.

Le projet consiste à assainir le logement en le transférant dans le bâtiment de l'écurie dont les deux premières travées au nord seront réaffectées à cette fin. Le bâtiment d'habitation actuel sera démoli et le terrain aplani pour faciliter l'exploitation du site.

En parallèle, les deux premières travées de l'écurie au sud seront également démolies car en très mauvais état.

Coût du projet

- Budget d'investissement : CHF 475'000
- Demande de subvention effectuée auprès du service cantonal de l'agriculture
- Demande de subvention effectuée auprès de l'aide suisse à la montagne.
- Coût induit pour la Bourgeoisie : CHF 47'500 amortissement, pas d'autres coûts prévus

